



Services à l'enfance

Nous offrons des services de coordination des soins, des services professionnels et des services de soutien à la personne aux enfants, aux jeunes et à leur famille afin de répondre à leurs besoins à court ou à long terme en matière de santé. Selon les besoins, les enfants ou les jeunes pourraient recevoir des services à leur domicile, à l'école ou dans ces deux milieux.

Rôle des coordonnateurs de soins pour les enfants et les jeunes :

- Effectuer une évaluation afin d'établir des buts axés sur la famille en vue de répondre aux besoins des enfants/jeunes et de leur famille.
- Travailler avec les familles, les fournisseurs de services et les partenaires communautaires afin d'élaborer un plan de soins axé sur la collaboration
- Coordonner les services requis
- Réévaluer, réviser et mettre à jour le plan de soins au fur et à mesure que les besoins changent
- Aider la famille à s'occuper de l'enfant/du jeune de façon autonome
- Mettre les familles en contact avec d'autres services et ressources communautaires.



Services à domicile :

Nous fournissons des services médicaux et des services de réadaptation aux enfants et aux jeunes âgés de 25 ans ou moins, notamment les suivants : soins infirmiers, ergothérapie, physiothérapie, orthophonie, counseling diététique, travail social, services de soutien à la personne, fournitures et équipement médicaux et carte de paiement de médicaments.

Admissibilité aux services de soutien à domicile :

L'enfant ou le jeune doit :

- détenir une carte Santé de l'Ontario valide;

- avoir des besoins qui ne peuvent être satisfaits dans le cadre de consultations externes;
- avoir un problème de santé qui répond aux critères établis et qui peut être traité en toute sécurité au domicile;
- être évalué par l'un de nos coordonnateurs de soins et jugé admissible à au moins un de nos services;
- avoir obtenu le consentement de son parent/tuteur à un renvoi.

Qui paie les services?

Les services sont financés par le ministère de la Santé et, au besoin, d'autres organismes ou sources peuvent contribuer à rehausser les services. Les fournitures médicales, les médicaments et l'oxygène peuvent être payés entièrement ou en partie pour une durée limitée. Toutefois, si de l'équipement médical, des services de laboratoire ou un moyen de transport sont requis dans le cadre du plan de soins, il est attendu que la famille du patient assumera les coûts qui y sont associés.

Services offerts dans les écoles financées par la province

- Nous fournissons une gamme de services médicaux pour permettre aux enfants/jeunes de fréquenter l'école et d'atteindre un niveau optimal de santé et d'autonomie.
- Dans la région de Simcoe Nord Muskoka, services de réadaptation offerts dans les écoles financées par la province sont fournis par le Réseau de traitement des enfants de Simcoe York.
www.ctnsy.ca/Program-Services/SchoolRehabServices.aspx
647 351-9900
1 877 972-7277
sbrs@ctnsy.ca
- *Dans le système d'éducation financé par la province, les services de soutien à la personne sont offerts par des éducateurs dans la salle de classe.*

Enfants qui reçoivent un enseignement à la maison et qui fréquentent une école publique

- Nous pouvons fournir les services suivants : soins infirmiers, ergothérapie, physiothérapie, orthophonie et services de soutien à la personne.
- Nous pouvons aussi offrir une éducation en matière de santé aux parents et au personnel scolaire afin de favoriser le bien-être des élèves à l'école.